

**Edito : La nouvelle donne**

C'était donc cela ... les orientations que chacun essayait de deviner... une nouvelle donne économique, une nouvelle façon de participer au développement de notre Fenua, une nouvelle méthode de partenariat axée sur la recherche de l'efficacité économique, une nouvelle façon d'aborder le dialogue avec nos représentants. Tout le monde attendait la visite de notre nouveau ministre de tutelle avec une certaine appréhension et son discours n'a laissé personne indifférent, surtout pas les employeurs qui n'ont pas été déçu et tiennent à remercier Mr JEGO :

- D'avoir insisté pour que tous les acteurs de notre économie comprennent que le développement social ne pourra se faire sans développement économique préalable ;
- D'avoir proposé de pérenniser, même sous un autre nom, une dotation (DGDE) qui ne l'était pas ;
- Merci d'avoir tenu un discours ferme vis à vis de ceux qui entravent la libre circulation des biens et des personnes en se moquant des conséquences économiques.

Au delà de ces rappels qui répondent aux souhaits exprimés de longue date par le CEPF, le discours du ministre confirme ce que nous écrivions voici plusieurs semaines dans notre édito : il va falloir se rassembler et travailler ensemble pour œuvrer au développement économique et social de notre pays. Plus question de compter sur l'Etat pour éponger des erreurs d'appréciation, de prévisions ou de calcul qui

pèsent sur les comptes sociaux des entreprises.

Il faut maintenant que nos décisions soient nécessairement les bonnes, notre marge d'erreur est trop réduite pour encaisser de nouveaux errements économiques. L'Etat, et le ministre l'a confirmé, sera toujours un partenaire à l'écoute pour co-financer des projets créateurs d'emplois et de valeur ajoutée.

Ne gâchons pas cette promesse, proposons lui un projet de développement économique et social ambitieux, élaboré tous ensemble, entre partenaires sociaux - salariés et employeurs - et avec l'aide et le soutien du gouvernement de la Polynésie et non un énième plan élaboré en catimini par des théoriciens de l'économie. Nous devons montrer à l'Etat que nous savons, dans les moments difficiles, obtenir la cohésion de tous pour tracer les contours de notre avenir économique et social.

Cette dynamique de réflexion ne pourra être efficace que si tous les acteurs partent d'une base commune. La première étape de la réflexion consistera donc à uniformiser les connaissances de chacun sur la situation économique et sociale du pays. Une fois ces bases posées, les travaux communs pourront commencer et cette fois-ci, l'aval des acteurs sociaux professionnels du pays sera incontournable pour le succès du projet.

Bruno BELLANGER  
Président

## ACTUALITES LOCALES ET NATIONALES

## Energie renouvelable

L'augmentation du prix de l'énergie et des hydrocarbures est un coup dur pour les entrepreneurs en général et les industriels en particuliers, car la production locale nécessite de l'énergie et si celle de la Polynésie, indexée fortement sur le pétrole, devient encore plus chère qu'ailleurs, on pénalise encore notre compétitivité et nos prix. Cependant l'effet néfaste de ce réajustement des prix, sans doute indispensable, peut être atténué pour le Territoire si on saisit « l'opportunité » de cette conjoncture, pour véritablement mettre en œuvre une politique ambitieuse de développement des énergies renouvelables, à l'instar des DOM.

Les programmes solaires des DOM ont été en effet déjà 100 fois supérieurs à ceux de la Polynésie en 2007 et cet écart va se renforcer fortement si on se réfère aux mesures prévues par ces collectivités lors des Grenelles de l'environnement et si des mesures incitatives ne sont pas prises rapidement par le Gouvernement, dont notamment la mise en œuvre du rachat du kWh solaire et la mise en place d'une défiscalisation locale abondée pour les Renouvelables.

Les annonces actuelles du gouvernement sont certes prometteuses, cependant on reste sans doute en attente d'actions effectives car aujourd'hui le constat par exemple de la situation du nouvel hôpital qui ne sera pas équipé de solaire et dont le projet de climatisation eau profonde est en « stand-by » est difficile à comprendre. D'autant moins que les coûts d'exploitations ne peuvent pas être pris en charge par l'Etat et pèseront lourd sur le déficit de notre CPS, alors que les coûts d'investissements peuvent être plus facilement trouvés. Il en est de même de la situation des programmes solaires Photom et Connectis qui sont toujours en attente de validation administrative aujourd'hui.

Le retard de la Polynésie est très important en matière de solaire et d'éolien et cela est très dommage car les défiscalisations Loi Girardin en particuliers de ces secteurs sont depuis plusieurs années entièrement captés par les DOM. Or

l'investissement dans ces équipements dont la durée de vie est de 30 ans est rentable pour la collectivité si on anticipe tant soit peu l'inévitable augmentation du prix des carburants sur le moyen long terme.

## Hydrocarbure

Après trois semaines de lobbying auprès du gouvernement à coup de rencontres et d'« opérations escargots » successives, la Chambre des métiers du génie civil et du bâtiment présidé par Daniel PALACZ, a fini par obtenir le 17 juillet dernier, un accord visant à faire bénéficier à leur secteur, au même titre que les pêcheurs, les boulangers ou les transports en commun, d'une détaxe sur les carburants.

## Commentaires :

*Le CEPF encourage toutes formes d'aides dès lors qu'elle est nécessaire à la solidarité, mais une libre répercussion des coûts de fonctionnement dus à la hausse des prix du carburant, doit nécessairement être envisagée pour l'ensemble des secteurs d'activité.*

## Baisse de la TVA

La commission des finances qui s'est tenue le mercredi 23 juillet 2008 a examiné le projet de loi du pays prévoyant une baisse du taux de TVA réduit de 6% à 5% pour le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

## Commentaires :

*Bien que le CEPF accueille favorablement cette démarche, dans un contexte économique difficile, il préconise toutefois de rester vigilant quant aux conséquences opérationnelles pour les entreprises, tant sur le plan comptable que financier.*

## Formation professionnelle continue

Le projet de loi du pays relatif à la formation professionnelle continue des salariés a été examiné en conseil des ministres du 23 juillet dernier.

## Commentaires :

*Le projet de loi du pays devra encore être validé par le haut-conseil, le CESC avant d'être voté par l'as-*

*semblée de Polynésie française, néanmoins, le CEPF tient à saluer le respect des engagements pris par le ministre de l'économie et du pacte social, M. Guy LEJEUNE, d'aller vite, pour une mise en application au 1er janvier 2009.*

## Nomination

Le conseil d'administration d'Air Tahiti Nui a récemment nommé à sa tête, M. Christian VERNAUDON, en qualité de président directeur général de la compagnie au tiare.

## Commentaires :

*le président et l'ensemble des administrateurs du CEPF souhaitent féliciter vivement le nouveau PDG pour ses nouvelles fonctions, persuadés qu'il saura relever ce nouveau challenge avec efficacité et professionnalisme.*

## Electricité

Les 16 et 30 juillet 2008, la direction de l'EDT a souhaité rencontrer successivement les hôteliers puis les industriels, qui représentent les plus grands consommateurs d'énergie. Ces derniers n'ont pu que constater un impact immédiat sur leurs factures d'électricité de l'ordre de 25 à 30%. Ce fut donc avec un certain intérêt que les chefs d'entreprise ont écouté les quelques alternatives proposées par EDT et pouvant pallier à plus ou moins long terme, à ces récentes hausses de prix. Ainsi, l'EDT prévoit pour les entreprises qui en feraient la demande, la réalisation d'audits énergétiques pour aider à identifier leur potentiel d'économie d'énergie et proposer ou référer ses clients vers des professionnels à même de réaliser les travaux le cas échéant.

Une campagne de communication sera lancée pour sensibiliser les consommateurs aux comportements économes et citoyens. A terme, l'EDT envisage de favoriser le raccordement des producteurs indépendants selon les modalités techniques, juridiques et financières sécurisées à convenir avec le pays.

**Forum  
Etudiants/  
Entreprises  
édition 2008**

Cette année, l'Université de la Polynésie française accueillera les 25 et 26 septembre 2008 les entreprises, étudiants et diplômés pour la 3ème édition du « Forum Etudiants/Entreprises ».

C'est une occasion privilégiée pour tous, de tisser des liens et de se retrouver pour échanger sur les différents aspects qui évoluent au fil des jours dans le monde de l'entreprise. Des stands et des ateliers thématiques seront animés lors de ces deux journées. Des visites d'entreprises privées seront également proposées aux étudiants.

*Commentaires :*

*Informer, échanger et convaincre seront les principes que nous mettrons au profit de nos étudiants polynésiens, qui ont besoin de connaître d'avantages les différents environnements de travail et d'acquérir une meilleure connaissance du métier auquel ils se destinent. Pour cela, nous avons besoin d'une forte mobilisation de chefs d'entreprise, collaborateurs et salariés pour participer à ce grand évènement. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire...L'entreprise c'est la vie !*

**Décès  
d'Alfred  
POUPET**

Le président du tribunal administratif, M. Alfred POUPET, est décédé le 23 juillet dernier après 17 ans d'exercices en Polynésie française.

*Commentaires :*

*Le CEPF et l'ensemble de ces organisations membres adressent leurs plus sincères condoléances aux membres de sa famille, à ses proches et à l'ensemble du personnel de la juridiction administrative de Papeete.*

**DANS LE MONDE DU TRAVAIL**

**Retraite**

L'obligation de l'employeur d'affilier son personnel à un régime de retraite et de régler les cotisations qui en découlent est soumise à la prescription trentenaire.

*Cass. soc., 28 mai 2008, n°07-40.021 D*

contrat de travail prévoyant un tel renouvellement est nulle. Il en résulte que la rupture du contrat de travail intervenue postérieurement à l'expiration de la période d'essai de trois mois d'analyse en un licenciement sans cause réelle et sérieuse.

*Cass. Soc., 2 juill. 2008, n°07-40.132 P+B*

maintien dans l'entreprise et constituait effectivement une faute grave justifiant son licenciement même compte tenu de son ancienneté et de son comportement exemplaire.

*Cass. Soc. 28 mai 2008, n°06-40.629.*

**Discipline**

Une erreur grossière d'une salariée, relevant de sa mauvaise volonté dans l'exécution de son travail, constitue une faute. Dès lors que celle-ci a été commise dans un délai de deux mois précédant l'engagement de la procédure de licenciement, l'employeur peut prendre en considération les agissements antérieurs de la salariée relevant d'un même comportement, pour décider que l'ensemble de ces fautes constituent une cause réelle et sérieuse de licenciement.

*Cass. soc., 12 juin 2008, n°07-40.945 D*

**Santé au  
travail**

Un salarié qui ne respecte pas les consignes de sécurité commet une faute grave.

Dans un arrêt rendu le 28 mai 2008, la Cour de cassation rappelle que chaque salarié a l'obligation de prendre soin de sa santé et de sa sécurité mais aussi de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions. En l'espèce, un salarié, embauché en qualité d'emballleur, est licencié pour faute grave. L'employeur lui reproche d'avoir circulé assis sur un chariot électrique de manutention dans une usine exploitant du verre, malgré des consignes précises qui lui avaient été personnellement données.

À ce titre, la haute juridiction considère que le comportement de ce salarié rendait impossible son

**Modification  
du contrat  
de travail**

La mutation proposée entraînait en l'espèce pour la salariée, qui passait d'un internat à un établissement de jour, la perte de primes d'astreinte régulièrement perçues depuis neuf ans, ce qui constituait une modification de son contrat de travail.

*Cass. Soc., 19 juin 2008, n°07-41.282 P*

**Mise à  
pied**

L'engagement de la procédure de licenciement était concomitant à la notification verbale de la mise à pied à durée indéterminée, ce dont il résultait que cette mise à pied présentait un caractère conservatoire.

*Cass. Soc., 27 mai 2008, n°07-40.409 D*

**Essai**

La possibilité de renouvellement de la période d'essai n'étant pas prévue par la convention collective applicable, la clause du

**Lu dans le JOPF**

**JOPF n° 29 du 17 juillet 2008**

Inspection du travail.- Avis préalable à l'accord collectif interprofessionnel instituant une cotisation formation professionnelle et créant un fonds paritaire de gestion.

**DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI****DEMANDE D'EMPLOI**

**REF 34/08** : JF 32 ans, BTS Commerce International avec spécialisation Marketing, 6 ans d'expérience dans l'Hôtellerie (Secrétaire de Direction), 5 ans d'expérience dans l'Export (Assistante Commerciale), dynamique, organisée, polyvalente, avec bon relationnel, maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique, recherche poste en CDI sur Tahiti, étudie toute proposition.

**REF 35/08** : JF TH reconnue COTOREP, titulaire d'un BEP des métiers du secrétariat réservée aux handicapés, ponctuelle, dynamique, autonome motivée et sérieuse, cherche un emploi de secrétaire-comptable.

**REF 36/08** : JF, 25 ans, diplômée ESSEC MBA (Paris, 2006), formation au management à Macquarie Graduate School of Management (Sydney 2006). Trilingue français/anglais/espagnol. Exp de Chef de produits (Nestlé, Gunz, à Paris, Sydney). Compétences en Marketing et Communication, développement de projets, management de produits, analyses et budget, audit (Deloitte, Paris).

**REF 37/08** : JH, 32 ans, titulaire d'une formation en logistique, 8 ans d'expérience dans ce domaine (en opérationnel et en projet), cherche actuellement un emploi dans les domaines suivants: achats/approvisionnements, gestion production, distribution. Je parle également couramment anglais. Etudie toute opportunité pouvant correspondre à mes compétences.

**REF 38/08** : Diplômée ingénieur biologie, spécialisée en management de projet et marketing, recherche emploi durable dans un des domaines : gestion de projet (consulting), environnement, traitement des déchets et assainissement, agroalimentaire. Dynamique, autonome, aimant le travail d'équipe, motivée.

**REF 39/08** : TH reconnue COTOREP, titulaire d'un BEP des métiers du secrétariat réservée aux handicapés (session 2007/2008), sérieuse, ponctuelle, dynamique et assidue, cherche un emploi ou un stage avec possibilité d'évoluer vers un emploi salarié. Ouverte à toutes propositions.

**DONNEES ECONOMIQUES****EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DU MOIS DE JUIN 2008 - BASE 100 DECEMBRE 2007**

	2007		2008					Variations en %		
	Jun	Dec	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Sur 1 mois	Depuis le 1er	Glisse sur 12 mois
<b>Indice général</b>	<b>99,06</b>	<b>100,00</b>	<b>99,60</b>	<b>100,44</b>	<b>100,59</b>	<b>100,69</b>	<b>101,67</b>	<b>1,0</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>
Produits Aliment. et boissons non alcool.	96,57	100,00	101,20	102,14	103,07	102,78	104,10	1,3	4,1	7,8
Boissons alcoolisées, tabac	98,17	100,00	100,59	100,50	100,70	100,85	100,97	0,1	1,0	2,9
Articles d'habillem. et articles chaussants	101,01	100,00	97,96	99,45	98,32	98,26	96,95	-1,3	-3,1	-4,0
Logement, eau, électricité, gaz	100,22	100,00	100,15	100,40	100,43	100,40	100,42	0,0	0,4	0,2
Ameublement, équipement ménager	99,88	100,00	101,00	100,43	98,93	99,03	98,98	-0,1	-1,0	-0,9
Santé	100,03	100,00	99,98	100,07	99,78	99,76	99,73	0,0	-0,3	-0,3
Transports	98,52	100,00	95,90	98,21	95,90	96,85	100,39	3,7	0,4	1,9
Communications	102,24	100,00	100,03	99,94	110,60	110,68	110,52	-0,1	10,5	8,1
Loisirs et culture	100,33	100,00	100,16	101,12	100,65	100,44	100,60	0,2	0,6	0,3
Enseignement, Education	98,85	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	-	-	1,2
Hôtellerie, cafés, restauration	100,45	100,00	100,38	100,65	100,70	100,73	101,52	0,8	1,5	1,1
Autres biens et services	99,94	100,00	100,00	100,78	100,74	100,68	100,41	-0,3	0,4	0,5

Source ISPF — Indice des prix à la consommation, nomenclature COICOP

**Le taux d'intérêt légal est à 3,99 % ( JORF du 23/02/2008)**

Valeur du S.M.I.G pour compter du 01/01/08 : mensuel : 140 000 F CFP (pour 169 heures) - horaire : 828,40 F CFP

Arrêté N°1800 CM du 21 décembre 2007 - JOPF n° 56 NS du 26 décembre 2007.

**Conseil des Entreprises de Polynésie française**

Immeuble FARNHAM 1er étage - rue CLAPPIER - BP 972 - 98 713 PAPEETE

Tél : 54 10 40 - Fax : 42 32 37 - Adresse Email : cepf@cepf.pf - site Web : www.cepf.pf

Bimensuelle, la « Lettre des Employeurs » est réalisée par le comité de rédaction du CONSEIL DES ENTREPRISES de Polynésie française. Elle est éditée à 350 exemplaires.

Directeur de publication : le Président **Bruno BELLANGER**

Abonnement pour 24 numéros : 15 150 F T.T.C (Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans autorisation expresse du Conseil des Entreprises).

**Le CONSEIL DES ENTREPRISES de Polynésie française (www.cepf.pf) est composé des 15 organisations professionnelles suivantes :** Association des Transporteurs Aériens Locaux; Association Tahitienne des Professionnels de l'Audiovisuel, Chambre Syndicale des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics; Chambre Syndicale des commissionnaires en douane, agents de fret et déménageurs de Polynésie française; Comité de Polynésie française de l'Association Française des Banques; Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie; Fédération Générale du Commerce (www.fgc.pf); Organisation Professionnelle du Conseil de l'Intérim et de la Formation, Syndicat des activités nautiques TAI MOANA, Syndicat des Agents Maritimes; Syndicat des Employeurs du Secteur de l'Assurance; Syndicat des Industriels de PF (www.sipof.pf); Syndicat Professionnel des Concessionnaires Automobiles; Union des Industriels de la Manutention Portuaire; Union Patronale de Polynésie française.

**Ces organisations patronales regroupent 500 entreprises employant près de 15 000 salariés.**